

CAP Accompagnat Educatif Petite Enfance

CAP AEPE

Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Assurer l'accueil et la sécurité du jeune enfant (moins de 6 ans)
- Réaliser des soins d'hygiène et de confort auprès des enfants
- Aider à la préparation des repas, servir, aider à la prise des repas
- Contribuer à son développement, à son éducation, et à sa socialisation
- Organiser et animer des activités auprès des enfants
- Assurer l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant

Entreprises d'accueil

- Établissements d'accueil de Jeunes Enfants publics (dépendant des Collectivités territoriales), ou privés
- Ecoles maternelles publiques ou privées
- Accueils de mineurs en centres de loisirs publics ou privés

Prérequis

- **Âge** : Avoir 18 ans pour passer l'examen du CAP au 31 décembre de l'année d'entrée.
- **Niveau d'entrée** : Etre titulaire d'un CAP, CAPA, BEP, Baccalauréat ou autre diplôme de niveau 4.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

* *Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.*

Formation par apprentissage

Code diplôme	Code RNCP
50033205	28048

Niveau de sortie

Titre reconnu par l'État de Niveau 3 (cadre européen des certifications).

Durée de la formation

440 heures (sur 1 an).
Démarrage en septembre.

Durée du contrat

1 an modulable en fonction du positionnement* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

Rythme de l'alternance

En moyenne :
1~2 jours par semaine en UFA,
2~3 jours par semaine en entreprise.
Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

Coordonnées de l'UFA



JDA Sup'

95 rue du lycée
01170 **CESSY**
04 50 28 36 00 • ufa@jda-gex.org
www.jda-gex.org

Architecture et contenu de la formation

BC01 - Accompagner le développement du jeune enfant

- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte
- Adopter une posture professionnelle adaptée
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné
- Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
- Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
- Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant

BC02 - Exercer son activité en accueil collectif

- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
- Établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
- Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
- Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle

BC03 - Exercer son activité en accueil individuel

- Organiser son action
- Négocier le cadre de l'accueil
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
- Élaborer des repas

Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- Les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- La mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- Une organisation coopérative des apprentissages
- Une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

Évaluations certificatives / Sessions d'examen *

Épreuves	Coefficient	Type	Forme
E1 - Accompagner le développement du jeune enfant	7 (dont 1 pour P.S.E)	Ponctuel	Oral
E2 - Exercer son activité en accueil collectif	4	Ponctuel	Écrit
E3 - Exercer son activité en accueil individuel	4	Ponctuel	Oral

* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Possibilité de valider les épreuves E1, E2 et E3.

Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quiz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée.

Références : Taux moyens du CFA régional

	2022-23	2021-22	2020-21	2019-20
Taux de réussite du CAP AEPE dans l'UFA	-	-	-	-
Taux de réussite globaux <i>Effectif présenté</i>	-	87% 2200	90% 1303	90% 1053
Insertion professionnelle (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	-	en cours	44%	44%
Taux de poursuite d'étude	-	en cours	50%	44%
Satisfaction globale Apprentis entrant (Enquête réalisée en début de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) <i>Répondants / Sondés</i>	89% 600/2531	90% 365/2485	92% -	94% -
Satisfaction globale Apprentis sortant (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) <i>Répondants / Sondés</i>	-	68% 354/2400	83% -	86% -
Taux d'abandon globaux	-	14%	11%	-

Retrouvez également tous les résultats globaux du CFA Aktéap sur notre site internet.

Après la formation

Suites de parcours possibles / Passerelles :

Le CAP permet un accès direct à l'emploi. Il permet également de poursuivre des études en 2 ans en un bac professionnel, d'intégrer des formations préparant à certains diplômes d'état du secteur sanitaire et social : auxiliaire de puériculture, éducateur de jeunes enfants ou aide-soignant, de passer le concours ATSEM.

Débouchés professionnels :

- Ecole maternelle ou accueil collectif de mineurs.
- Établissements ou services d'accueil collectif des enfants de moins de 6 ans.
- Domicile.

Modalités financières

Aucuns frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût moyen préconisé par France Compétences : 7 185 €.

Pour les employeurs publics d'État et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 ^{er} année	27%	43%	53%*	100 %*
2 ^e année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 ^e année	55%	67%	78 %*	100 %*

* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

Cas particuliers

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
- Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
 - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
 - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
 - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.
 À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1^{er} équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

Délais d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes à compter janvier.

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

Publics accueillis

Formation proposée sous statut apprentissage et stagiaire de la formation continue Aktéap CFC

Accès par transport

EN BUS :

- Via la ligne F (Genève – Gex) : arrêt « Cessy, Les Hauts » devant JDA'Sup
- Via la ligne 33 (Bellegarde – Divonne) : arrêt « Gex Centre », à 10 minutes à pied de JDA'Sup
- Via la ligne 814 (Coppet – Gex) : arrêt « Gex Centre », à 10 minutes à pied de JDA'Sup
- Via la ligne LUGE (Ligne Urbaine de Gex)

Consultez les lignes, les arrêts et les horaires à partir du site de la ville de Gex

EN VOITURE :

- Parking chemin de Belle Ferme, au-dessus du lycée
- Parking du Journans, rue de la Poudrière

Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui totale.

Les + de la formation

• Engagements et partenariats

- Les Formateurs, la plupart en activité professionnelle et experts dans leur domaine.
- De nombreux échanges avec des professionnels en activité
- Visites d'entreprises
- Projets collectifs (challenges d'entreprise / business games, sorties pédagogiques)
- Préparation à l'examen final : 4 BTS blancs au cours des 2 années
- Les examens se déroulent à JDA SUP.

• Restauration

- Self sur place
- Coin cuisine équipé d'un réfrigérateur et micro-ondes
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

• Hébergement

- Liste de logements chez l'habitant transmis par l'UFA

Matériel / Équipement

- La presse quotidienne et des magazines en libre accès sur internet
- Un espace CDI
- Salles de classe toutes neuves et connectées.

Coordonnées de l'UFA



UFA Jeanne d'Arc

95 rue du lycée
01170 **CESSY**
04 50 28 36 00
www.jda-gex.org

Référente Handicap

Sophie LEFEBVRE
sophie.lefebvre@jda-gex.org

CFA de rattachement :



(siège régional)
4 rue de l'Oratoire
69300 CALUIRE ET CUIRE
cfa@akteap.cneap.fr
www.cfa-creap.com

Association loi 1901
Numéro UAI : 0693764S
N°SIRET : 50304921500026